

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,  
DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES ET DE LA  
MECANISATION

-=-=-=-=-

SECRETARIAT GENERAL

-=-=-=-=-

PROJET NEER-TAMBA

-=-=-=-=-

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL**

*Avis à Manifestation d'intérêt N°2021-011M/MAAHM/SG/PROJET NEER-TAMBA du  
14/10/2021*

*Evaluation des compétences endogènes utilisées par le Projet NEER-TAMBA*

**Financement** : Accord de Don FIDA N°. I-DSF- 8111-BF du 04 février 2013  
Prêt N°.I-895-BF et Don N°.I-DSF-8111A-BF du 07 Avril 2014

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'année 2021 du PROJET NEER-TAMBA.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NEER-TAMBA, financé par les accords de Don (I-DSF-BF, I-DSF-8111A-BF et 20000001662/FEM-PAI) et de prêt I-DSF-895-BF, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *Evaluation des compétences endogènes utilisées par le Projet NEER-TAMBA.*
3. Description des prestations. Les services comprennent entre autres **l'appréciation du profil et du niveau de maîtrise de l'animation et des aspects techniques de la vulgarisation agricole des compétences endogènes/locales ; l'évaluation des acquis et des insuffisances de l'accompagnement des compétences endogènes ; l'évaluation des effets de l'utilisation des compétences endogènes/locales ainsi que les mécanismes de pérennisation mis en place par le projet.**
4. Critères d'évaluation. Le **PROJET NEER-TAMBA** invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les **consultants individuels** intéressés à présenter leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés et un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- **les qualifications du candidat**<sup>1</sup> avoir au moins un niveau bac + 4 en développement rural, en économie, en sciences sociales ou un profil similaire, avec au moins dix (10) ans d'expérience générale;
  - **les références du candidat** concernant l'exécution de marchés similaires : avoir réalisé au moins une (01) expérience spécifique dans la conduite d'étude sur la vulgarisation agricole et/ou dans l'appui conseil aux producteurs et de l'évaluation des effets/impacts de projet;
6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 63 82 00 00/ 78 05 24 42** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur le site du Projet NEER-TAMBA [www.neertamba.org](http://www.neertamba.org).
7. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du PROJET NEER-TAMBA ;
  - le CV daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques conformément au modèle joint ;
  - le diplôme légalisé ;
  - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après **au secrétariat du Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : : 63 82 00 00/ 78 05 24 42** au plus tard le **mercredi 03 novembre 2021 à 09h00mn**.

**NB** : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur le site du Projet NEER-TAMBA : [www.neertamba.org](http://www.neertamba.org) .

Ouagadougou, le 14 octobre 2021

Le Coordonnateur

**Koudrègma ZONGO**  
Officier de l'Ordre National

---

<sup>1</sup> joindre le CV daté et signé conformément au modèle, le diplôme légalisé

# Modèle de Curriculum vitae (cv) du consultant individuel

## 1. Etat civil

- Nom et prénom (s),
- Profession,
- Date de naissance,
- Nationalité,
- Adresse postale,
- Téléphone,
- E-mail.

## 2. Fonctions actuelles [Indiquer les fonctions et postes occupés actuellement]

---

## 3. Principales qualifications [Domaines de compétences et nombre d'années d'expériences]

---

## 4. Education [Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été du plus récent au plus ancien]

---

## 5. Affiliation à des associations/groupements professionnels \_\_\_\_\_

---

## 6. Autres formations [Indiquer toute autre formation reçue depuis 4 ci-dessus] \_\_\_\_\_

---

## 7. Pays où le candidat a travaillé [Donner la liste des pays ou le candidat a travaillé au cours des 10 dernières années] :

---

## 8. Langues : [Indiquer pour chacune le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]

---

## 9. Expérience professionnelle : [En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.]

Depuis [année] \_\_\_\_\_ jusqu'à [année] \_\_\_\_\_

Employeur : \_\_\_\_\_

Poste : \_\_\_\_\_

<p><b>10. Expérience du candidat qui illustre le mieux sa compétence</b> <i>[Donner notamment les informations suivantes qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du candidat pour les tâches mentionnées au point 10]</i></p> <p>Nom du projet ou de la mission : _____</p> <p>Année : _____</p> <p>Lieu : _____</p> <p>Principales caractéristiques du projet : _____</p> <p>Poste : _____</p> <p>Activités : _____</p>	<p><b>11. Détail des tâches exécutées</b> <i>[Indiquer toutes les tâches exécutées pour chaque mission]</i></p>
--	---

**12. Attestation :**

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
*[Signature du consultant]* *Jour/mois/année*

# CRITERES DE SELECTION DES CONSULTANTS

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant individuel (QCI) et sera fondée sur les critères suivants :

- Le niveau d'étude et de qualification ;
- les expériences spécifiques :
  - o dans la conduite d'études d'évaluation et ou d'effets (**critère principal**);
  - o dans la conduite d'études sur l'appui conseil aux producteurs et sur la vulgarisation agricole (**critère secondaire**).

Un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

# A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LES CANDIDATS SOUS PEINE DE REJET DE LA CANDIDATURE

## Formulaire d'auto-certification

Le présent formulaire d'auto-certification doit être rempli par le soumissionnaire. Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition au **Projet NEER-TAMBA**. Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

Dénomination sociale du soumissionnaire:	
Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire:	
Titre du marché:	
Date:	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de **[Nom du soumissionnaire]** et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations** (disponible à l'adresse [www.ifad.org/anticorruption\\_policy](http://www.ifad.org/anticorruption_policy)).

Signature autorisée: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Nom du signataire en lettres capitales: \_\_\_\_\_

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni à **AUCUN** fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion<sup>2</sup>.
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts<sup>3</sup>, avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt du **Projet NEER-TAMBA** ou du Fonds, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
- Le soumissionnaire certifie qu'**AUCUNE** gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

**OU**

- [À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]**

Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres:

- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

---

<sup>2</sup> Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante: <http://crossdebarment.org/>.

<sup>3</sup> Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.

## **INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION**

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

**Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'autocertification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".**

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer le **Projet NEER-TAMBA**.



## **TERMES DE REFERENCE**



**BURKINA FASO**  
**Unité - Progrès - Justice**  
-----



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles  
ET DE LA MECANISATION**

.....  
**SECRETARIAT GENERAL**

.....  
**PROJET DE GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE  
DEVELOPPEMENT RURAL DU NORD, CENTRE-NORD ET EST**

**"PROJET NEER-TAMBA"**  
**15 BP 233 Ouagadougou 15**

**Tél : 25 37 47 44**  
**Site web : [www.neertamba.org](http://www.neertamba.org)**

**TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN  
CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'EVALUATION DES  
COMPETENCES ENDOGENES UTILISEES PAR LE PROJET**

*Activités 4.2.51 du PTBA 2021 et SC-52 du PPM 2021*



*Octobre 2021*

## Table des matières

<b><i>I- Présentation du projet Neer-Tamba</i></b> .....	12
<b><i>II- Contexte et justification</i></b> .....	14
<b><i>III Objectifs de la mission</i></b> .....	16
<b><i>IV Résultats attendus</i></b> .....	16
<b><i>V Mandat du consultant</i></b> .....	17
<b><i>VI Livrables attendus du consultant</i></b> .....	17
<b><i>VII Profil du consultant individuel à mobiliser</i></b> .....	17
<b><i>VIII Calendrier de travail et niveau d'effort</i></b> .....	18
<b><i>IX Critères de sélection</i></b> .....	18
<b><i>XI Dossier de candidature</i></b> .....	18
<b><i>X Lieu de tenue de l'atelier de validation et participants</i></b> .....	19

## ***I- Présentation du projet Neer-Tamba***

### **1.1. Encrage institutionnel et cadrage du Projet**

Le projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Centre-Nord, Nord et Est (Projet NEER-TAMBA) est un projet de catégorie B, conçu par le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui du Fonds international de développement agricole (FIDA). Pour prendre en compte les aspects environnementaux, des ressources additionnelles ont été accordées par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) au Projet Neer-Tamba. Le projet est Placé sous la double tutelle financière et technique du ministère en charge de l'Economie et du Ministère en charge de l'Agriculture.

Le projet Neer-Tamba est en cohérence avec les grandes orientations de développement décrites dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) qui est le document de politique nationale sur la période 2016-2020. Il intervient dans l'axe 3 du PNDES intitulé "dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les Emplois" à travers l'accompagnement et la mise en œuvre du Programme National du Secteur Rural (PNSR).

De façon spécifique, le projet s'exécute depuis 2014, dans les régions du Nord, du Centre-Nord et de l'Est et accompagne notamment la mise en œuvre du nouveau cadre institutionnel du secteur rural. Ainsi, les Chambres d'Agriculture assurent un rôle de maîtrise d'ouvrage déléguée à travers une Convention de Délégation de Maîtrise d'Ouvrage accordée par l'Etat.

### **1.2. Objectif du Projet et axes d'intervention**

L'objectif de développement du Projet est l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales les plus défavorisées. De façon spécifique, il appui les populations cibles à construire et renforcer leur autonomie et leur capacité à jouer un rôle moteur croissant, pleinement reconnu par les autres acteurs, dans la construction d'un tissu économique et social durable.

Pour faciliter l'atteinte des résultats, trois (3) axes d'intervention ont été retenus. Il s'agit de (i) l'accroissement de la résilience des ménages, des exploitations et des villages face aux aléas climatiques, (ii) l'accession des ménages à une capacité d'autonomie économique et financière suffisante pour leur permettre, au sein de leur milieu rural de résidence, de se projeter mieux vers l'avenir, (iii) la construction et le renforcement d'un tissu social et économique favorable et incitatif à cette prise d'autonomie, dont les populations cibles seront des acteurs/partenaires à part entière.

### **1.3. Les résultats attendus**

Au terme de la mise en œuvre du projet, les résultats quantitatifs suivants doivent être atteints :

- 6484 ha de bas-fonds sont mis en culture,
- 496 ha de terres sont cultivés en maraîchage,
- 32 000 ha de terres (superficies additionnelles) sont récupérés, les femmes et les jeunes ont un accès à la terre plus durable,
- 15 000 personnes de 382 villages auront accès au programme IEC,
- le fonds d'appui contribue à 3736 microprojets,
- 8 000 tonnes de céréales sèches en production additionnelle sont produites,
- 25 000 tonnes de riz et 16 000 tonnes de produits maraichers sont produites,
- environ 29 000 personnes ont accès à une alphabétisation fonctionnelle,
- 15 000 personnes de 382 villages ont accès au programmes IEC.

### **1.4. Les groupes cibles du projet**

La zone d'intervention du Projet est constituée des régions de l'Est, du Centre-Nord et du Nord. Pour cela, le projet intervient dans les 12 provinces des trois régions soient un total de 86 communes et d'environ 2 300 villages.

La population cible du Projet (estimée à 190 000 ménages, soit environ 1 250 000 personnes) est constituée des ménages ruraux touchés par la pauvreté monétaire et par l'insécurité alimentaire, soit un peu plus de la moitié (53,4%) des ménages de la zone du Projet (46% pour le Nord, 38% pour le Centre-Nord et 31% pour l'Est). Le groupe cible sera constitué d'environ 40 000 ménages (dont un tiers au moins de jeunes ménages) qui bénéficieront directement d'un ou plusieurs appuis du Projet. Le nombre de femmes qui accéderont directement, à titre personnel, à un ou plusieurs appuis du Projet est estimé à au moins 30 000 bénéficiaires.

### **1.5. Les composantes du projet**

Le projet poursuivra l'atteinte de ces objectifs à travers quatre composantes interdépendantes :

**Composante 1 :** "Petits Aménagements Fonciers Villageois", elle s'exécute à travers la réalisation des petits aménagements fonciers et vise essentiellement à améliorer la résilience des ménages/exploitations familiales face aux aléas climatiques, mais aussi à contribuer à créer ou renforcer leur autonomie financière. Cette composante comprend un volet-aménagements et un volet foncier.

**Composante 2 :** "Intensification des petites exploitations et valorisation de leurs productions", elle a pour but l'intensification des petites exploitations et la valorisation de leurs productions à travers la diffusion de bonnes pratiques et le financement d'initiatives et innovations locales susceptibles d'améliorer

durablement l'autonomie économique des populations cibles. Cette composante comprend une sous-composante sur le "renforcement de l'offre de services d'appui conseil", une sous-composante sur "l'appui aux initiatives locales de développement de la production agricole, de l'élevage ou de la valorisation des ressources naturelles" et une sous composante « création d'un Fonds d'investissement pour micro-projets respectueux de l'environnement ou promoteurs de l'utilisation d'énergies renouvelables »

**Composante 3 :** "Structuration des acteurs et mise en réseaux", elle vise le renforcement des capacités des populations cibles et des organisations rurales, l'appui institutionnel aux Chambres Régionales d'agriculture (CRA) et aux directions régionales (DR). Cette composante se décline en quatre sous-composantes : (i) le renforcement des capacités des populations cibles, des organisations rurales et des élus locaux, (ii) l'appui institutionnel aux chambres régionales d'agricultures (CRA), (iii) l'appui institutionnel aux directions régionales (DR) et (iv) le renforcement des capacités des cadres multi-acteurs (national et régional)

**Composante 4 :** Gestion du Projet et Suivi-Evaluation : Cette composante permettra de gérer et de coordonner plus efficacement les activités du projet. Aussi, permettra-t-elle d'appuyer la coordination, la gestion administrative et financière du programme ainsi que le suivi et l'évaluation.

### **1.6. Budget du projet**

Le budget initial du projet était de 113 298 000 USD, soit environ 56 milliards 649 millions de FCFA. Un financement additionnel FEM d'un montant de 7,3 millions de USD a été acquis en avril 2017 accroissant ainsi le budget total du projet à 60 647 296 000 CFA. Ce financement vient renforcer pour une durée de 5 ans (2017-2021) le projet Neer-Tamba pour contribuer à la mise à l'échelle des bonnes pratiques.

## ***II- Contexte et justification***

Dans la cadre de la mise en œuvre des trois composantes techniques du Projet, des prestataires privés ont été recrutés notamment les Prestataires d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage (PAMO) des aménagements, des Opérateurs en Ingénierie Sociale (OIS), des Prestataires d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage (PAMO) des Micro-Projets (PAMO-MP), des Opérateurs d'Appui Conseil (OAC), des opérateurs en alphabétisation et des opérateurs régionaux en Information Education et Communication (IEC). Pour tenir compte des effectifs des équipes mobilisées par ces prestataires, de la logique du Projet de soutenir la durabilité des investissements réalisés, de capitaliser les acquis des compétences endogènes promues par d'autres Projets/Programmes antérieurs (PDRD, PADAB II), de la spécificité de certaines stratégies (approche

Analyse Développement des Marchés : ADM) et de la situation sécuritaire délétère, les compétences endogènes suivantes ont été promues jusqu'au 31 décembre 2021 :

- Les 91 paysans aménagistes : qui accompagnent les producteurs/trices pour la récupération des terres dégradées à travers des techniques de Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols (CES/DRS) sous la supervision des agents des Directions Régionales de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation (DRAAHM) et des OIS ;
- Les 63 facilitateurs : qui soutiennent la mise en œuvre de l'approche ADM uniquement dans la région du Nord au profit des promoteurs de Plans de Développement d'Entreprises sous la supervision des agents de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et des Changements Climatiques (DREEVCC) du Nord et de la Direction Générale de l'Economie Verte et des Changements Climatiques (DGEVCC)
- Les quatre cent seize (416) paysans relais : qui assurent l'accompagnement de proximité des producteurs/trices au niveau des aménagements hydro-agricoles pour la maîtrise des itinéraires techniques de production des spéculations sous la supervision des agents des OAC
- Les 186 rédacteurs endogènes : qui ont appuyé les porteurs d'initiatives agro-sylvo-pastorales et halieutiques à élaborer leurs avant-projets ;
- Les trois (03) gestionnaires des Centres de Ressources en Entreprenariat Rural (CREER) : qui accompagnent les Organisations Rurales pour assurer la maîtrise d'ouvrage de leurs plans d'affaires (élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation)
- Les six cent quatre-vingt-quatorze (694) points focaux IEC : qui assurent les séances d'animation de proximité sur les quatre (04) thématiques que sont : (i) la nutrition, (ii) l'hygiène/l'assainissement, (iii) le paludisme et (iv) le civisme.

A ce jour, des acquis ont été engrangés dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit notamment à la date du 31/12/2020 de l'aménagement de 5 873 ha de bas-fonds, de 93 ha de périmètres maraichers et de 41 290 ha de superficies récupérées par des techniques en CES/DRS. Aussi, plus de 35000 ha de terres aménagées ont bénéficié d'un accompagnement à la mise en valeur. De plus, environ 22 000 personnes ont été touchées par les activités d'information éducation communication (IEC).

Au regard des acquis et dans la perspective de capitaliser le processus d'utilisation des compétences endogènes, il est apparu primordial de réaliser une étude d'analyse

du processus de mise en place de ces activités notamment l'utilisation des compétences endogènes/locales que sont (i) les paysans relais, (ii) les paysans aménagistes et (iii) les binômes points focaux IEC.

Les présents termes de référence ont été élaborés pour encadrer le processus de recrutement d'un consultant en charge de l'étude d'évaluation des compétences endogènes/locales utilisées par le projet Neer-Tamba

### ***III Objectifs de la mission***

L'objectif global de l'étude est d'évaluer les dispositifs endogènes/locales de promotion de l'IEC et de vulgarisation agricole/d'appui conseil aux producteurs et de cerner les effets et impacts de leurs prestations sur les bénéficiaires du projet.

De manière spécifique, cette étude doit :

- apprécier le profil et le niveau de maîtrise de l'animation ainsi que des aspects techniques de la vulgarisation agricole des compétences endogènes/locales utilisées par le projet ;
- cerner le niveau d'organisation de ces acteurs endogènes et leurs capacités à poursuivre l'appui-conseil en dehors de l'intervention du Projet ;
- Analyser les stratégies mises en place par ces acteurs pour accompagner les bénéficiaires ;
- évaluer les acquis et les insuffisances de la mise en œuvre des activités par compétences endogènes ;
- évaluer la gamme de services fournis par chaque compétence endogène/locale utilisée par le projet ;
- Cerner le niveau de satisfaction des bénéficiaires de l'accompagnement des compétences endogènes;
- évaluer les effets de l'utilisation des compétences endogènes/locales ainsi que les mécanismes de pérennisation mis en place par le projet,
- formuler des recommandations qui constitueront des bases de réflexion pour l'orientation des programmes de développement futurs au Burkina.

### ***IV Résultats attendus***

Les résultats attendus sont :

- le profil et le niveau de maîtrise de l'animation et des aspects techniques de la vulgarisation agricole des compétences endogènes/locales sont appréciés ;
- les stratégies mises en place par ces acteurs pour accompagner les bénéficiaires sont analysées;
- les acquis et les insuffisances de l'accompagnement des compétences endogènes sont évalués ;
- la gamme de services fournis par chaque compétence endogène/locale utilisée par le projet est évalué ;



- le niveau de satisfaction des bénéficiaires de l'accompagnement des compétences endogènes est évalué;
- les effets de l'utilisation des compétences endogènes/locales sont évalués ainsi que les mécanismes de pérennisation mis en place par le projet ;
- des recommandations pertinentes sont formulées.

### ***V Mandat du consultant***

Il s'agit pour le consultant retenu de produire et de restituer un rapport d'étude conformément aux objectifs de l'étude.

De façon spécifique, il s'agit pour le consultant :

- d'organiser une rencontre de cadrage de la mission avec l'UGP afin d'échanger sur l'approche de collecte et d'analyse des données retenue par le consultant ;
- d'organiser la collecte et l'analyse de données et informations nécessaires ;
- de faire la restitution du/des rapport(s) d'étape de l'étude.

### ***VI Livrables attendus du consultant***

Dans le cadre de cette mission, le Consultant devra fournir à l'Unité de gestion du projet (UGP) les livrables ci-après :

- **Un rapport de démarrage** qui sera déposé **7 jours calendaires après le démarrage de la mission**. Ce rapport devra exposer clairement la méthodologie retenue et les acteurs du projet à rencontrer dans le cadre de la collecte de données.
- **Un rapport d'étape** à déposer **21 jours calendaires après le démarrage de la mission**. Ce rapport devra indiquer clairement le point de la collecte et de l'analyse des données. Le point des données et informations manquantes sera clairement établi.
- **Un rapport provisoire**, à déposer à l'UGP **46 jours calendaires après le démarrage de la mission**. Cette version fera l'objet de restitution, d'examen et de validation avec les acteurs en atelier.
- **Un rapport final**, intégrant les amendements formulés à la validation, sera déposé **14 jours après la date de tenue de l'atelier d'examen et de validation**.

### ***VII Profil du consultant individuel à mobiliser***

Le profil souhaité pour le recrutement du consultant individuel est :

- avoir au moins un niveau BAC +4 en développement rural, en économie, en sciences sociales ou un profil similaire
- avoir au moins dix (10) années d'expériences générales ;
- disposer d'au moins une (01) expérience spécifique dans la conduite d'étude sur la vulgarisation agricole et/ou dans l'appui conseil aux producteurs et de l'évaluation des effets/impacts de projet.

### ***VIII Calendrier de travail et niveau d'effort***

Le consultant individuel proposera un chronogramme prévisionnel de travail en tenant compte de la durée maximale de la prestation qui est de **soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service**. Toutefois, le **niveau d'effort de la prestation** ne saurait excéder **45 hommes/jour** y compris celui d'un consultant assistant s'il y'a lieu.

### ***IX Critères de sélection***

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant individuel (QCI), un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) spécialisé en développement rural, ou en économie, ou en sciences sociales ou un profil similaire sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions de l'article 69 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, compte tenu de leurs expériences dans la conduite d'étude sur la vulgarisation agricole et/ou dans l'appui conseil aux producteurs et de l'évaluation des effets/impacts de projet.

**Critère principal** : conduite d'études d'évaluation et ou d'effets

**Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : étude sur l'appui conseil aux producteurs et sur la vulgarisation agricole ;

**Le consultant le plus expérimenté sera retenu et sera invité à faire une proposition technique et financière, puis à négocier le contrat.**

### ***XI Dossier de candidature***

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du Projet NEER-TAMBA ;
- un Curriculum vitae daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques ;
- La copie du diplôme requis ;
- les preuves de références similaires.

**N.B** : les manifestations d'intérêts seront déposées sous pli fermé comportant la mention « ***manifestation d'intérêt pour l'évaluation des compétences endogènes utilisées par le Projet*** ».

### ***X Lieu de tenue de l'atelier de validation et participants***

L'atelier de validation se tiendra à Ouagadougou et regroupera **environs 50 participants**.

**NB** : Nonobstant les honoraires du consultant individuel (et de son assistant, le cas échéant), **la proposition financière du consultant retenu** à l'issue de la manifestation d'intérêt prendra en compte ses perdiems, ainsi que les autres frais remboursables **excepté la location de la salle et la restauration des participants**.

## QUELQUES QUESTIONS EVALUATIVES DE L'APPUI DES PAYSANS FACILITATEURS AUX PRODUCTEURS

### **Population cibles et couverture:**

- Est-ce que le nombre de bénéficiaires et le nombre de villages est approprié comparé au budget et au nombre de compétences endogènes ?
- Est-ce que les compétences endogènes ont les capacités suffisantes pour garantir le succès de ces activités?

### **Pertinence:**

- Les compétences endogènes répondent-elles à des besoins réels ressentis et exprimés par les bénéficiaires

### **Efficacité**

A quel degré les objectifs assignés aux compétences endogènes ont -ils été atteints?

### **Efficience**

- Les résultats obtenus sont-ils en adéquation avec les ressources financières consommées

- Durabilité:
- Est-ce que les effets induits par les l'accompagnement compétences endogènes ont des chances de se maintenir et de s'amplifier après la fin du Neer-Tamba au niveau des zones bénéficiaires?
- Est-ce que les techniques et les messages promues sont durables après la fin du Neer-Tamba?
- Est-ce que les compétences endogènes soutenus par le projet sont viables ?
- Les compétences endogènes ne devraient-elles pas être mises en réseau pour concentrer leurs efforts et leur force ?
- Qu'en est-il de la qualité des prestations fournies par compétences endogènes ?
- Qu'en est-il du degré de satisfaction des bénéficiaires

### **Genre**

Est-ce que la question du genre est suffisamment prise en compte